

Bases de la réglementation sanitaire française

Publics cibles

Formation continue

Langues d'enseignement

Français

Renseignements pratiques

Programme

Réglementation sanitaire générale.

Réglementation sanitaire des principaux dangers sanitaires de 1ère catégorie (tuberculose bovine, brucellose bovine, rage, fièvre aphteuse, principales maladies réglementées de suidés et des volailles).

Compétences visées

Actualisation des connaissances portant sur :

- La structure, le personnel et le fonctionnement des Services vétérinaires français ;
- Les caractéristiques, les domaines de responsabilité, les missions et les conditions d'agrément d'un vétérinaire sanitaire ;
- Les éléments devant conduire à une suspicion d'une maladie reconnue comme un grand danger sanitaires de 1ère catégorie, les éléments réglementaires en cas de suspicion et en cas de confirmation d'une telle maladie.

Débouchés

- 1) Vétérinaires souhaitant suivre la Formation à l'Habilitation sanitaire délivrée par l'ENVA (2 sessions par an).
- 2) Vétérinaires souhaitant préparer le concours d'équivalence à l'exercice de la médecine vétérinaire en France.
- 3) Vétérinaire souhaitant préparer le concours externe pour devenir ISPV

Pour plus d'information

<https://alforpro.vet-alfort.fr/course/view.php?id=124>